Rapport P-84 A de la commission des sports et de la sécurité chargée d'examiner la pétition P-84, intitulée: «Pour un terrain synthétique au Bois de la Bâtie».

Conclusions

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 2 décembre 2003)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-84 au Conseil administratif et l'invite à tenir compte de toutes les contraintes urbanistiques, environnementales et sociales que ladite pétition soulève.